

Monsieur Albert GOFFART  
Directeur A.A.T.L. – D.U.  
Région de Bruxelles-Capitale  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1  
1035 BRUXELLES

V/Réf : 16/pfd/179682  
N/Réf. : AVL/ah/UCL-71/s406  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : UCCLÉ. Rue de Verrewinkel. Demande de permis d'urbanisme pour l'installation d'une station de radiocommunication sur le futur pylône Mobistar.  
(Dossier traité par M. A. Vital)

En réponse à votre lettre du 29 janvier 2007, sous référence, réceptionnée le 31 janvier, nous avons l'honneur de vous communiquer **l'avis favorable** émis par notre Assemblée, en sa séance du 7 février 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur l'installation de 3 antennes pour un réseau de télécommunication (système UMTS – opérateur *Proximus*) sur le pylône multi-opérateurs qui sera installé par Mobistar et dont la hauteur s'élèvera à 36 m. ainsi que sur l'implantation d'une station relais au pied de celui-ci.

A hauteur du cimetière d'Uccle et en contrebas du talus de déblai de la voie ferrée, propriété de la SNCB, le pylône se situera sur un terrain plat, à environ 4 m des rails. La distance par rapport au pont de la rue de Verrewinkel sera d'environ 120 m, et de plus ou moins 130 à 150 m par rapport à l'angle sud-ouest de parc de la Sauvagère, site classé.

En sa séance du 22 novembre 2006, la CRMS avait approuvé l'implantation du pylône en question vu qu'un effort avait été effectué pour en atténuer l'impact visuel sur le site (talus de déblai et boisement). Elle prenait également note du fait que le pylône existant le long du chemin de fer, plus vers le nord-ouest (autre ligne SNCB), serait démonté dès la mise en service du pylône en question.

***Vu que les antennes et les armoires techniques seront installées sur et à proximité du pylône en question et approuvé en sa séance du 22/11/06, la Commission ne s'y oppose pas.***

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

Copies à : A.A.T.L. – D.M.S.